

Prade. In 12. *À Paris chez Seb. Cramoisi* 1680.

Paralleles historiques, *à Paris chez Denis Thierry, in 12.* 1680.

Dissertationes historicae & criticae quibus Officium Ss. Sacramenti S. Thomæ vindicatur contra R.R. PP. Henschenii & Papebrochii Conjecturas &c. in 8. *à Paris chez Ant. Dezallier.*

Traité d'Horlogiographie par le P. de la Magdeleine avec plusieurs figures, in 8. *chez le même.*

L'Anatomie du corps humain avec ses maladies & les remedes pour les guerir, selon les Auteurs Anciens & Modernes, in 12. 2. Vol. *à Paris chez Jean Couterot.*

Nouveau Systeme de l'Aiman par M. Mallement de Messange, *à Paris chez Jean Cuffon, rue S. Jacques.*

V. JOURNAL DES SÇAVANS.

DU LUNDY 26. FEVRIER M. DC. LXXX.

LIBER DIURNUS ROMANORUM PONTIFICUM
ex antiquissimo Codice MS. nunc primum in lucem editus, operâ &
studio Joan. Garnerii à Soc. Jesu, qui notas dissertationesque addidit.
In 4. à Paris chez Gabriel Martin, rue saint Jacques. 1680.

IL y a peu de livres que les sçavans ayent recherché avec plus de soin & avec moins de succez que celui-cy. Cet empressement venoit de ce qu'ils le trouvoient cité dans Ives de Chartres, dans Gratien, Antoine Augustin & quelques autres modernes, & que cependant ils ne pouvoient connoistre ce qu'il contenoit parce que ces Auteurs n'en rapportoient qu'un tres-petit fragment d'une profession de foy des Papes. Le Pere Garnier l'a enfin tiré des tenebres où il a esté enseveli depuis si long-temps, & l'on voit par ses soins que c'est un recueil de diverses formules dont les Papes se sont servis en écrivant sur diverses matieres dans le 6. 7. 8. & même dans le neuvième siecle, & qui au sentiment des personnes versées dans la connoissance de l'Histoire ancienne de l'Eglise surpassent de beaucoup les formules de Marculfe.

Tout l'ouvrage est divisé en sept Chapitres. Le premier montre la maniere dont les Papes des premiers siecles inscrivoient & souscrivoient leurs lettres.

Le 2. contient tout ce qui se passoit à l'ordination des Papes depuis le sixième siecle, avec les lettres que l'on escrivoit aux Empereurs & aux Exarques de Ravenne, c'est à dire aux Prefects qui pendant l'espace de deux cens ans ont gouverné dans cette Ville pour ces Princes jusques même à la Tirannie, afin de les avertir de la mort
 du

du Pape & de l'Élection du Successeur, & pour leur demander la permission d'ordonner celuy qui estoit esleu : Et parce qu'on escrivoit encore à d'autres personnes pour solliciter cette permission, on trouve icy la formule des Lettres qu'on leur envoyoit. Enfin ce mesme Chapitre contient la façon avec laquelle on ordonnoit les Papes & leurs trois admirables professions de foy. La premiere se faisoit devant l'ordination au Tombeau de Saint Pierre & elle s'adressoit à ce Saint. La seconde suivoit immédiatement l'ordination, & avoit la forme d'un Sermon fait au Peuple; & la troisiéme se faisoit par écrit. La premiere avoit pour témoin le Clergé, la seconde estoit publique à la face de toute la Ville de Rome, & la troisiéme s'envoyoit par toute l'Eglise universelle. Ces professions contenoient une exposition de foy contraire aux heresies du temps, la Reception des Conciles Generaux, la condamnation des Heretiques, & une protestation de ne jamais se retirer de l'observation des Decrets faits par les Papes precedents.

Dans le 3. on trouve toutes les formules des lettres qui s'écrivoient de costé & d'autre dans l'élection & l'ordination des Evêques sujets à la Metropole de Rome, avec la profession de foy & la promesse que ces Evêques faisoient aux Papes & à leurs Eglises, de conferer les ordres sans rien recevoir par maniere de récompense, non plus que de ceux qu'ils baptiseroient ou confirmeroient, de donner une des 4. portions des revenus de l'Eglise pour les Clercs & une autre pour les Fabriques, de n'aller point à la Cour ny sortir mesme de la Province sans la permission du Pape, d'aller à Rome tous les ans à la feste des Saints Apostres, d'assister tous les jours à Matines, & avoir soin que l'Office se fist dans l'ordre, &c.

On lit dans le 4. Chapitre les formules dont se servoient les Papes quand ils envoyoit le *Pallium* aux Evêques, car autrefois on le leur donnoit aussi bien qu'aux Archevesques, & l'on y voit la difference qu'ils mettoient entre ceux de leur Metropole & les autres.

Le cinquiéme & sixiéme ont chacun vingt & une formules des mandemens des Papes, sur divers sujets & à diverses personnes.

Enfin le dernier est un ramas de Privileges, de donations & de confirmations de Monasteres, Hospitaux, Diaconies &c.

Le Pere Garnier a illustré tous ces Chapitres par des notes, & il a ajouté à la fin quelques dissertations qui sont un supplement de ces notes.

Les Notes sont presque toutes historiques & donnent un grand jour à ce monument de l'antiquité qui sans cela seroit fort obscur, car elles découvrent beaucoup de points de l'Histoire Ecclesiastique ou entierement inconnus ou peu connus jusqu'à present, comme

par exemple que la vacance du saint Siege ne se contoit pas de la mort d'un Pape à l'Electiion de son Successeur, mais bien de son ordination apres la permission de l'Empereur; que d'ordinaire les Papes estoient esleus le quatriéme jour apres la mort du Predecesseur ensuite d'un jeusne de trois jours; que le premier Sermon de saint Leon a esté fait le jour de son ordination &c.

La principale des Dissertations est l'explication de la fameuse question d'Honorius, dans laquelle par la confession de foy des Papes inserée dans le *Liber Diurnus*, cet Auteur fait voir qu'Honorius sans estre Monothelite a esté veritablement condamné dans le sixiéme Concile, que les Actes de ce Concile n'ont point esté falsifiez, qu'il n'a point erré dans la condamnation qu'il a faite d'Honorius & que plus de soixante & dix Papes ont approuvé cette condamnation.

Les deux autres sont sur les Inscriptions & Souscriptions des lettres des Papes, & sur le *Pallium*. Dans cette derniere il renferme beaucoup de doctrine Ecclesiastique sur tout touchant la matiere dont le *Pallium* estoit fait avant le 9. siecle, qui selon luy estoit fort precieuse.

Au reste le MS. dont ce P. s'est servi est tres ancien & fort rare. Peut-estre qu'il est même du siecle dans lequel le *Liber Diurnus* a esté compilé & que maintenant il est l'unique & original, car quoy que l'on en voye des copies entre les mains de quelque petit nombre de Curieux, elles sont si defectueuses qu'a peine peut-on en tirer des éclaircissemens. Ce défaut vient sans doute de ce qu'elles ont esté prises sur l'original imparfait de Rome & qu'on dit avoir esté perdu.

DE LA GUERISON DES FIEVRES PAR LE
Quinquina, in 12. à Lyon & se trouve à Paris chez René
Guignard. 1679.

LES experiences que l'on a faites jusqu'icy sur le *Quinquina* depuis environ 30. ans qu'il a esté apporté du Perou dans l'Europe, ont fait connoistre qu'il ne suspendoit pas seulement les fièvres intermittentes, mais qu'il les guerisoit même quelquefois. Cet Auteur va encore bien au delà, car non seulement il pretend qu'il les guerit assurement & parfaitement, mais qu'on s'en peut servir avec succès pour toutes sortes de fièvres même pour les continües.

Comme il soûtient que le retour de ces fièvres en ceux que le *Quinquina* ne guerit pas entierement ne provient que de ce qu'ils n'en prennent pas une quantité suffisante & de ce qu'il n'est pas préparé comme il faut, il establit d'abord ces deux points. Pour le premier il dit que pour s'en former une regle generale autant qu'il est possible, il suffit d'avertir que de quelque preparation qu'on se serve

(car il y en a de bien des fortes,) il faut employer pour la guerison de chaque personne une once & demy ou plus de Quinquina & qu'on peut augmenter ou diminuër cette quantité suivant les differentes circonstances: & pour les preparations il en rapporte plusieurs manieres dont nous n'en toucherons qu'une de celles qui se font en infusion qui pourra servir de modele pour toutes les autres.

Il faut prendre dit-il quatre pintes de vin blanc ou du vin rouge celuy des deux qui aura moins de vert & qui aura plus de delicatesse que de force. On y mettra pour les quatre pintes une once & demy ou plus de Quinquina mis en poudre assez subtile, demie poignée de fleurs de petite Centaurée, deux ou trois gros de sel de la même plante, deux gros de bon tartre blanc, ou au lieu de ces deux sels deux ou trois gros de sel ammoniac bien pur, deux gros de bois de Sassafras coupé par petits morceaux ou autant de Graine de Genievre. On fera infuser le tout l'espace de 24. heures sur des cendres chaudes dans un Vaisseau bien bouché, & enfin on passera l'infusion pour s'en servir à diverses reprises depuis la fin d'un accez jusqu'au commencement de l'autre, en observant d'en prendre une heure ou deux avant & deux ou trois heures apres la nourriture; & chaque prise peut estre de quatre onces de liqueur ou environ.

Il explique ensuite de quelle maniere le Quinquina agit pour la guerison des fièvres. Pour cet effet il suppose que la fièvre n'est qu'un bouillonnement ou une fermentation extraordinaire excitée dans la masse du sang; que cette fermentation contre nature altere ce sang, en trouble le mouvement & pervertit l'œconomie de tout le corps; que le principe ou la cause immediate de cette fermentation est un mauvais levain qui tient de l'aigre ou de l'acre & qui infecte & agite les humeurs de differente maniere, d'où vient la difference des fièvres & la division qu'on en peut faire en intermittentes ou continuës, & en accidentelles ou symptomatiques. Le Quinquina dissout & dissipe ce levain des fièvres, & en même temps il ouvre les passages & les conduits, en suite de quoi la nature pousse aisément la matiere du levain & les mauvaises humeurs par des voyes qu'elle seule sçait trouver soit par le ventre, soit par les urines ou les sueurs, ou seulement par la transpiration, selon que cette matiere est ou plus terrestre & plus grossiere, ou plus deliée & plus subtile.

Il prouve son sentiment par l'exemple de ceux qui apres estre gueris ne laissent pas d'avoir encore des sueurs ou quelque moëteur plusieurs nuits de suite; par les sueurs qui sont accompagnées de rougeurs & de cuissions à la peau; par les pustules qui paroissent aux levres & aux autres parties du Visage dans la guerison des fièvres, car tout cela sont des marques indubitables de la dissolution & de la sortie de ce levain.

La saignée, la purgation & le regime de vie sont les preparacions qu'il demande pour se servir avec succez de ce remede. Il détermine ensuite les diverses heures auxquelles il faut le prendre en toutes sortes de fièvres ; & enfin il répond aux objections qu'on peut faire contre son usage. Comme il est tres facile de faire l'experience de ce qu'il avance, on pourra juger aisément s'il nous a donné les veritables preparacions du meilleur & du plus certain de tous les febrifuges.

*OCTAVII FERRARII ELECTORUM LIB. DUO,
accedunt Epistola & inscriptiones, in 4. Patavii 1679.*

P Army les autres choses curieuses que cet Auteur traite dans ce recueil il prouve contre l'opinion de plusieurs sçavans que les Cheminées ont esté en usage chez les Anciens. Il rapporte pour cela plusieurs autoritez incontestables qu'il tire des Anciens même comme celle de Virgile.

Et jam summa procul Villarum culmina fumant.

Celle d'Appien Alexandrin qui racontant de quelle maniere se cachoient ceux qui estoient pros crits par les Triumvirs, dit que les uns descendoient dans les puits ou dans les Cloaques, les autres se cachoient sous les toits & dans les cheminées, le mot grec qu'il employe ἀπὸ τῆς ὑπεροφίας *fumaria sub tecto* nepouvant s'expliquer autrement. A quoy il ajoûte celle d'Aristophane qui dans une de ses comedies introduit le Viellard Policleon enfermé dans une chambre qui tâche de se sauver par la cheminée.

Il examine dans quelques autres Chapitres si le repas du matin que nous appellons dîné, estoit en usage chez les Romains, chez quels peuples on se servoit de haut de chausse, & plusieurs autres choses de cette nature.

*DEMONSTRATION DE LA JUSTESSE DU
Niveau dont il a esté parlé dans le II. Journal.*

LE premier point de la Rectification estoit de faire en sorte que le centre de gravité de la croix suspenduë fust dans la ligne droite qui joint les points où les filets sont attachez aux deux branches. Afin que l'on comprenne la necessité de cette preparation, il faut sçavoir qu'il ne suffit pas que la Lunette suspendue par l'une & l'autre des branches consecutivement vise à un mesme point de l'objet ; parce que cela peut arriver, & que pourtant ce point de l'objet soit beaucoup au dessus ou au dessous du plan Horizontal. Car soit A B l'axe du cylindre de la Lunette : C I la ligne des suspensions ou attaches des filets, desquels on ne considere icy aucune lon-

vont rencontrer le fil Horizontal; soit que ce fil passe dans l'axe de la lunette ou non. Car cela s'ensuit par les loix de la Dioptrique, puisque le fil paroist couvrir le point O, & que l'un & l'autre sont vûs distinctement.

Ayant mené les droites HO, MP; cette dernière sera parellele à CI, puisque HM, HP sont égales & également inclinées sur CI. Les angles MP, du triangle MHP sont donc égaux. Mais il est constant que les angles HMO, HPO sont aussi égaux, sans qu'il soit besoin d'avoir égard à ce qui arrive aux rayons OM, OP au dedans de la lunette, ni si le verre objectif est bien centré, c'est à dire s'il a sa plus grande espaisseur au centre. Donc les angles M, P, du triangle MOP sont égaux de mesme, & ce triangle est Isoscele, comme MHP. Partant la droite HO coupera MP à angles droits. Mais MP estoit parallele à CI: donc OH est perpendiculaire à CI; & partant le point O dans le plan Horizontal du centre de la lunette H. Ce qui estoit à prouver.

Que si les centres du verre objectif M. & P sont coïncidents dans un mesme point, comme en S; la droite HS sera perpendiculaire à CI, puisque les angles CHS, IHS sont alors égaux, attendu le renversement de la lunette. Mais puisque SO tend au mesme point O dans les deux suspensions, elle sera necessairement en ligne droite avec HS, parce que si elle faisoit angle, cet angle seroit vers le haut en l'une des suspensions, & vers le bas en l'autre, & ainsi le fil viseroit à deux points differents, contre ce que l'on suppose. Donc toute la ligne OSH est perpendiculaire à CI, & partant le point O est dans le plan Horizontal du centre H.

VI. JOURNAL DES SÇAVANS.

DU LUNDY. II. MARS M. DC. LXXX.

HISTOIRE DE LA VÉRITABLE ORIGINE DE la troisième Race des Rois de France, composée par Monsieur le Duc d'Espèron, & publiée par M. de Prade. In 12. A Paris chez Seb. Cramosi, rue saint Jacques. 1680.

NOUS avons trois opinions différentes sur cette importante vérité de nostre histoire qui a esté si peu seurement connue jusqu'icy.

Aymoin Religieux du Monastere de Fleury sur Loire qui escrivoit en 1004. ne croyant pas que le surnom de Saxon que quelques Chartes donnent à Hugues Capet à cause de sa mere Havide